



Droit d'auteur concernant l'audiovisuel

Par **OpuSsS**, le **14/03/2015 à 14:49**

Bonjour,

Etant plutôt novice en la matière, et après plusieurs recherches infructueuses, j'aurai aimé avoir vos différents avis.

Admettons qu'une jeune PME textile décide d'utiliser une citation longue d'une dizaine de lignes tirée d'une oeuvre audiovisuelle datant de 1990.

Cette citation est utilisée dans le cadre du thème de sa collection de 200 pièces. Elle apparaîtra sur le site internet, ainsi que sur les labels et étiquettes des vêtements.

Si cette entreprise souhaite effectivement utiliser une citation tirée de l'oeuvre audiovisuelle, quelles sont les démarches à effectuer?

Doit-elle obligatoirement payer des droits d'auteurs?

Quelles sont les "règles" législatives concernant une telle utilisation?

Est-il possible d'estimer auparavant le montant de ses droits?

Vous l'aurez compris, je n'ai malheureusement pas trouvé d'indices et votre aide serait la bienvenue!

Merci d'avance.

Par **moisse**, le **14/03/2015 à 16:02**

Bonsoir,

En attendant le passage du spécialiste de la question, quelques indications.

[citation]quelles sont les démarches à effectuer?[/citation]

Contactez le propriétaire des droits (en général l'auteur).

[citation]Doit-elle obligatoirement payer des droits d'auteurs? [/citation]

Obligatoirement non, mais il y a de grandes chances.

[citation]Quelles sont les "règles" législatives concernant une telle utilisation? [/citation]

Code de la propriété intellectuelle.

[citation]Est-il possible d'estimer auparavant le montant de ses droits?

[/citation]

Non, c'est de la pure négociation.

Entre un extrait d'une chanson des Beatles et une des miennes il y a forcément un monde.